

Konkurse - Faillites - Fallimenti

JU

1.

Débitrice: **Abattoir Mahé Sàrl**, Rue des Artisans 13,
2830 Courrendlin
2.

Déclaration de faillite: 07.01.2010
3.

Suspension de faillite: 07.04.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.05.2010
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Office des faillites du district de Delémont

2800 Delémont

00478027